

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Réunion ordinaire du mardi 14 septembre 2021**

L'an deux mil vingt et un le quatorze du mois de septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes « La Jaulerie » à Assais-les-Jumeaux, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

24 présents + 3 pouvoirs (27 votes) :

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Viviane CHABAUTY, Dominique GUILBOT, Sylvie NOBLET-HORTET, Gaëtan GARREAU, Mattieu MANCEAU, Frédérique DAMBRINE, Frédéric PARTHENAY, Lucette ROCHER
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jérôme GLORIAU, Fabrice DURAND
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL

3 pouvoirs :

- ✓ Jacky JOZEAU a donné pouvoir à Maryse CHARRIER
- ✓ Maryse BARIGAULT a donné pouvoir à Monique NOLOT
- ✓ Micheline REAU a donné pouvoir à Pascal BIRONNEAU

Excusés : Maryse BARIGAULT, Jacky JOZEAU, Micheline REAU

Jean-Claude LAURANTIN a été élu secrétaire de séance.

Date de la convocation : Mercredi 08 septembre

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Travaux de voirie et de pose de bâche incendie sur la zone économique d'Auralis – Demande de subvention

- Vu le Programme Cap Relance 79 du Département
- Considérant la nécessité de reprendre les voiries, trottoirs et entrées d'entreprises et compléter la défense incendie de la Zone Economique Auralis.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, représentés, le Conseil Communautaire :

- ✓ Rapporte la demande de subvention issue de la délibération D2021-056 du 25 mai 2021
- ✓ Adopte le plan de financement pour la réalisation des travaux dans la zone d'activités économiques Auralis à Airvault suivant :
 - Estimatif des travaux : 72 120 € HT
 - Montant CAP relance 79 (taux 60%) : 43 272 €
 - Montant TTC : 86 544 €
 - FCTVA : 14 196,68 €

- ✓ Autorise M. Le Président ou son représentant à déposer une demande de subvention au Département des Deux-Sèvres dans le cadre du dispositif Cap Relance 79
- ✓ Autorise M. Le Président ou son représentant à signer tous les actes et documents relatifs à cette cession.

A Airvault, le 14 septembre
Le Président,
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20210929-411-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 29-09-2021

Publication le : 29-09-2021

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48